



**2026/012**

**Nomenclature: 1.1.10**

## **DÉCISION DU MAIRE**

### **OBJET : Attribution du marché 25SC28 - Prestations de service d'impressions diverses**

Le Maire de TARNOS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales pour la partie législative et notamment l'article L2122-22 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 2 avril 2024 précisant les délégations de compétence accordées à Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 précité ;

VU les articles L2123-1 et R.2123-1du Code de la Commande Publique concernant les procédures adaptées ;

CONSIDÉRANT la nécessité de passer un marché allotie de prestations de services d'impressions diverses,

CONSIDÉRANT la mise en concurrence n°25SC28 et l'analyse des offres reçues,

### **DÉCIDE**

Article 1er : de signer les marchés avec les attributaires ci-après désignés et aux conditions définies au cahier des charges,

- **Lot 1** Impression des publications municipales attribué à l'**Imprimerie ABERADERE**, 14 rue de Chalibardon – 64100 BAYONNE  
Siret 39156908400018, pour un montant maximum de 45 000€HT/an
- **Lot 2** : Impression des supports de communications attribué à l'**Imprimerie ABERADERE**, 14 rue de Chalibardon – 64100 BAYONNE  
Siret 39156908400018 pour un montant maximum 3 000€HT/an
- **Lot 3** : Impression pour correspondances attribué à l'**Imprimerie ABERADERE**, 14 rue de Chalibardon – 64100 BAYONNE Siret 39156908400018 pour un montant maximum Maximum 4 000€HT/an
- **Lot 4** : Impression liasses de bons de commandes attribué à l'**Imprimerie LAPLANTE**, 3 impasse Jules Hetzel – 33 700 MERIGNAC  
Siret 337926745 00031 pour un montant maximum 2 000€HT/an

L'ensemble des 4 lots est conclu pour une durée initiale allant de la notification jusqu'au 31/12/2026 et 3 années de reconduction possibles allant jusqu'au 31/12/2029 maximum.

Article 2 : précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget de la commune.

Article 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Monsieur le Sous Préfet
- Monsieur le Directeur Général des Services

Fait à Tarnos le 7 janvier 2026

Le Maire de Tarnos  
Marc MABILLET

